



BREF RAPPORT DE MISE À JOUR DE L'IGAD AU COMITÉ SPS JUN 2022

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)

La communication ci-après, reçue le 21 mai 2022, est distribuée à la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

1. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD) est un centre technique régional de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), communauté économique régionale composée de sept États membres d'Afrique de l'Est (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud).

2. L'IGAD/ICPALD a fourni aux États membres ci-dessus un soutien technique durant la période considérée pour renforcer la lutte contre les maladies animales transfrontières et intensifier le commerce du bétail dans la région afin de soutenir les efforts de développement national des États membres. Les mesures de soutien comprennent les activités décrites ci-dessous.

1 FORMATION RÉGIONALE AUX OPÉRATIONS DE QUARANTAINE

3. Les méthodes et procédures normalisées et les procédures opérationnelles normalisées pour la quarantaine mises au point par l'IGAD et l'UA BIRA ont été déployées grâce à une formation régionale qui s'est tenue du 22 au 24 mars 2022. Au total, 18 agents de 13 services de quarantaine dans la région de l'IGAD ont été formés et ils partageront les matériels de formation avec leurs collègues, qu'ils formeront dans ces différents services. Une réunion des vétérinaires en chef et des propriétaires/responsables des installations de quarantaine a également été facilitée pour aider à la mise en place des méthodes et procédures normalisées pour la quarantaine et améliorer la collaboration entre eux pour permettre des échanges commerciaux et un contrôle des maladies animales transfrontalières accrues.

2 RÉUNION INTERRÉGIONALE DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

4. La 5^{ème} réunion des organismes de réglementation de pays exportateurs de l'IGAD et de pays importateurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a été facilitée par l'IGAD les 15 et 16 mars 2022, a traité de l'état des exportations de bétail, des difficultés rencontrées en matière de conformité et de procédures, et a permis la formulation de recommandations en matière de suivi. L'une des principales recommandations était l'harmonisation des méthodes d'essai.

5. Remerciements: l'IGAD/ICPALD remercie les États membres, l'UA-BIRA, l'Union européenne et la FAO pour leur collaboration et/ou leur financement dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus.
